Notice produit
Edition Janvier 2016
Numéro 681
Version n°2016-010
Sikagard® Protection Piscine

Sikagard®Protection Piscine

Imprégnation pour revêtement Katymper® Piscine soumis à des eaux de baignade agressives

Présentation	Sikagard [®] Protection Piscine est une imprégnation incolore prête à l'emploi à base de dérivés acryliques en phase solvant.
Domaines d'application	Sikagard [®] Protection Piscine s'applique sur le revêtement en mortier hydrofuge silico-marbreux Katymper [®] Piscine . Il est destiné aux bassins neufs ou en rénovation, en extérieur ou en intérieur.
Caractères généraux	 Les surfaces traitées présentent un aspect mouillé ou satiné selon la nature du support et de la quantité appliquée. Protège et renforce le revêtement Katymper® Piscine vis-à-vis des agents agressifs présents dans les eaux de baignade. Améliore la résistance aux taches. Limite la prolifération des algues. Facilite l'entretien et le nettoyage. Ravive l'aspect du Katymper® Piscine. Ne jaunit pas dans le temps.
Caractéristiques	

Incolore Coloris Dans un local à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité. Stockage Conservation 3 ans dans son emballage d'origine intact Seau de 11 litres Conditionnement Consommation 1 litre pour environ 10 m² en 1 seule couche **Conditions d'utilisation** Températures d'application (support, produit, ambiance) : de + 5°C à + 30°C. Matériel d'application rouleau laine à poils mi-longs Sikagard® Protection Piscine est prêt à l'emploi. Préparation Il ne doit surtout pas être dilué. Bien homogénéiser le produit avant utilisation. Utiliser le Nettoyant Sikadur® ou Diluant C. Nettoyage des outils **Restrictions d'utilisation** Une application sur support humide ou la présence d'humidité avant le séchage du produit entraînera le blanchiment de celui-ci. L'application du Sikagard[®] Protection Piscine peut rendre les sols glissants.

californienne.

Ne pas l'utiliser sur les plages de piscine, ni sur les piscines du type plage



Mise en œuvre sur KATYMPER PISCINE NEUF

Jour 1:

- 24 heures maximum après la fin de l'application du Katymper Piscine
- Dépoussiérer minutieusement les parois à l'aide d'un aspirateur.
- Après s'être assuré que les parois soient bien sèches, procéder à l'application du Sikagard[®] Protection Piscine :
- Application au rouleau en laine à poils mi-longs en 1 seule couche à raison de 100 g/m² en évitant les surconsommations, les coulures et les reprises de rouleau.
- Les surfaces traitées doivent être protégées de la pluie pendant la durée de séchage du produit (risque de blanchiment).
- Temps de séchage du produit : 24 heures à 20°C

Jour 2:

 Procéder au remplissage de la piscine : se reporter à la notice produit du Katymper[®] Piscine pour la procédure de remise en eau et la mise en service de la désinfection de l'eau.

Remarque : une irisation de l'eau pourra se produire à la surface de l'eau. Une légère odeur de solvant est également possible.

Ce phénomène disparaîtra dans les 24 à 48 heures après la mise en service de la filtration.

Mise en œuvre en RENOVATION KATYMPER PISCINE

Jour 1:

- Procéder à la vidange complète du bassin
- Procéder au nettoyage des parois et du radier à l'aide d'un nettoyeur à eau sous pression.
- Laisser sécher complètement (au moins pendant 2 heures).
- Procéder aux éventuelles réparations du revêtement. Toutes les zones friables, décollées devront être soigneusement remises en état.
- Dépoussiérer minutieusement les parois à l'aide d'un aspirateur.
- Protéger le bassin à l'aide d'une bâche jusqu'au lendemain.

Jour 2:

- Après s'être assuré que les parois soient bien sèches, procéder à l'application du Sikagard[®] Protection Piscine :
 Application au rouleau en laine à poils mi-longs en 1 seule couche à raison de 100 g/m² en évitant les surconsommations, les coulures et les reprises de rouleau.
- Les surfaces traitées doivent être protégées de la pluie pendant la durée de séchage du produit (risque de blanchiment).
- Temps de séchage du produit : 24 heures à 20°C

Jour 3:

Procéder au remplissage de la piscine.

Remarque : une irisation de l'eau pourra se produire à la surface de l'eau. Une légère odeur de solvant est également possible.

Ce phénomène disparaîtra dans les 24 à 48 heures après la mise en service de la filtration.

Précautions d'emploi	Sikagard [®] Protection Piscine contient des liquides volatiles et inflammables. Il doit être utilisé en extérieur ou en milieu bien aéré. Pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site internet www.sika.fr
Réglementation COV*	Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / h type ps) est de 750 g/l de produit prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV* du Sikagard [®] Protection Piscine prêt à l'emploi, est inférieure à 750 g/l. *Composés Organiques Volatils
Mentions légales	Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile. «Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



Tel.: 01 49 92 80 00 Fax: 01 49 92 80 21

www.sika.fr